

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion à l'« Association des villes et des élus pour le prolongement sud de la ligne 4 du métro »

Rapporteur : Philippe Laurent

Aujourd'hui, le sud du département des Hauts-de-Seine, en particulier le secteur Fontenay-aux-Roses/Robinson est desservi essentiellement par la ligne de RER B, branche Bourg-la-Reine/Robinson. Cette branche est parfois considérée comme un obstacle à la fluidité de la ligne principale du RER et pourrait de ce fait être menacée de fermeture, en particulier après l'ouverture en 2023 de la ligne de tramway Croix-de-Berny/Jardin parisien.

Il apparaît donc nécessaire d'agir pour assurer la pérennité de la desserte en transports en commun rapide, en complément des initiatives prises par la Ville pour demander la mise en place d'un maillage à partir du réseau des nouvelles gares créées ou en cours de création (vœu du 3 février 2022 en particulier).

L'« Association des villes et des élus pour le prolongement sud de la ligne 4 du métro » a donc été créée à l'initiative des élus des villes concernées (Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux) pour porter ce projet devant les autorités organisatrices de transports en Île-de-France, ainsi que l'État et les collectivités territoriales qui pourraient le soutenir financièrement.

Il s'agirait de prolonger la ligne à partir de la station Bagneux-Lucie Aubrac en direction de Bourg-la-Reine et, après 1,5 km en souterrain, de rejoindre le tracé de l'actuelle ligne de Robinson, pour ensuite descendre à travers Châtenay-Malabry à fin d'interconnexion avec le T10.

Il est proposé au conseil municipal de décider l'adhésion de la Ville à l'« Association des villes et des élus pour le prolongement sud de la ligne 4 du métro » (cotisation annuelle : 500 €) et de préciser qu'elle y sera représentée par son maire.